



WEB CONFÉRENCE GBCP

Modalités de positionnement au sein de la vague 2

amue

MUTUALISATION + SOLUTIONS



Rappel



>>> Vague 1 : 19 établissements

>>> Vague 2 : 76 établissements

dont 2 fusions prévues au 1^{er} janvier 2017 :

- Universités de Clermont 1 et Clermont 2
- Universités de Paris Est Marne la Vallée et Créteil





>>> Vague 2-A : 35 établissements

>>> Vague 2-B : 21 établissements

>>> Vague 2-C : 20 établissements





Les dates clés



	Vague 2 Sifac GBCP		
	Vague 2 - A	Vague 2 - B	Vague 2 - C
Nombre de places	35	21	20
Date limite de remise des fichiers de personnalisation	19/12/2015	29/02/2016	31/03/2016
Mise à disposition de la base Sifac GBCP personnalisée	[7 mars 2016 - 30 avril 2016]	[2 mai 2016 - 3 juin 2016]	[6 juin 2016 - 5 juillet 2016]





Rappel sur les fichiers de personnalisation



Deux fichiers à renseigner et une note de personnalisation pour vous aider à les renseigner :

+ le fichier d'instanciation

+ le fichier d'intégration



Bien prendre la dernière version 3.0 des fichiers de personnalisation qui sera mise à disposition début septembre sur l'Espace Sifac

[Documentation SIFAC/02](#) [Documentation utilisateurs/19](#) [GBCP/3.Personnalisation](#)

+++ [Revoir la Web Conf dédiée du 3 mars 2015](#)





Le fichier d'instanciation



- + Choix « métier » laissés à la main de l'établissement
- + Pour les établissements qui basculent, tous les choix ne sont pas à redéfinir :
 - Un certain nombre de choix sont supprimés car désormais inopérants
 - Un certain nombre de choix relèvent du niveau mandant et seront donc communs entre les structures avant GBCP et les nouvelles structures GBCP
 - Positionnement sur les choix qui relèvent de la nouvelle structure GBCP
- + Pour les établissements qui démarreront en GBCP, l'intégralité du fichier est à renseigner

>>> **17 choix** uniquement pour les établissements qui basculent

>>> **27 choix** au total pour les établissements qui démarrent sur une nouvelle base (fusions notamment)





Extrait du fichier d'instanciation



Domaine	Choix	Description du choix d'instanciation	Format de réponse	Valeur par défaut dans la souche	Bascule GBCP	Choix de l'établissement	Modification du choix possible	Choix paramétrable par l'établissement
Dépenses	1	L'établissement souhaite-t-il mettre en œuvre le blocage automatique des factures avant la mise en paiement (activation du visa comptable pour toutes les factures) ? Si l'établissement souhaite mettre en œuvre le CHD (Contrôle Hiérarchisé de la Dépense), il devra procéder au paramétrage du plan de contrôle. Dès lors que le CHD est mis en place, il prévaut sur l'option retenue ici pour le visa : application du CHD que le visa soit mis en place ou pas.	oui/non	oui	oui		A chaque nouvel exercice	oui
	2	L'établissement souhaite-t-il fixer un seuil de tolérance relatif au montant des fournitures et des prestations, afin d'enregistrer les factures sans avoir à modifier la commande ?	oui/non	non	oui		En cours d'exercice	oui
		<i>Si oui, quel pourcentage de tolérance ?</i>	%					
		<i>Si oui, quel montant maximum autorisé ?</i>	€					
	3	L'établissement souhaite-t-il autoriser l'inscription de coûts indirects de gestion au moment de la liquidation de la facture, afin d'enregistrer les factures sans avoir à modifier la commande ?	oui/non	non	non		En cours d'exercice	oui
		<i>Si oui, quel pourcentage de tolérance ?</i>	%					
		<i>Si oui, quel montant maximum autorisé ?</i>	€					
	4	L'établissement valide-t-il le seuil de 15 000€ au-delà duquel les commandes devront être obligatoirement validées par une personne habilitée à Z03 ?	oui/non	oui	oui		En cours d'exercice	oui
		<i>Si non, quel montant de seuil fixé ?</i>	€					
5	L'établissement souhaite-t-il mettre en place le workflow achat ?	oui/non	non	oui		En cours d'exercice	oui	
6	Lors de la validation définitive de la commande d'achat, l'établissement souhaite-t-il que l'impression du bon de commande soit automatique ?	oui/non	non	oui		En cours d'exercice	oui	
7	Sur l'édition du bon de commande, l'établissement souhaite-t'il gérer l'adresse de livraison du centre financier ou l'adresse de livraison du centre de coût ?	CFI/CC	CFI	non		En cours d'exercice	oui	
8	Autorisez-vous la modification du code de TVA au moment de la création de la facture?	oui/non	non	non		En cours d'exercice	oui	
9	Les pièces jointes associées aux commandes, services faits et factures peuvent-elles être supprimées jusqu'à la libération de la facture pour paiement (disponibilité de la facture pour paiement) ? Si "non", la suppression des pièces jointes sera bloquée suite au service fait.	oui/non	oui	non		En cours d'exercice	oui	
Recettes	10	L'établissement souhaite-t'il mettre en place la validation des factures en recettes (visa ordonnateur) ?	oui/non	oui	oui		A chaque nouvel exercice	oui
	11	Régime de TVA collectée : pour les prestations de service, l'établissement met-il en œuvre l'option pour les débits ?	oui/non	non	non		A chaque nouvel exercice	oui



Le fichier d'intégration



Le fichier d'intégration contient :

- + Les nomenclatures réglementaires
- + La codification des structures GBCP
- + Les données établissement

Il est à renseigner dans sa globalité pour tous les établissements.





Extrait du fichier d'intégration



Nature de l'onglet	Action	Statut	Lien vers l'onglet associé
Identification de l'établissement	A renseigner obligatoirement par l'établissement	à faire	Etab
Sociétés	A renseigner obligatoirement par l'établissement	à faire	S
Comptes bancaires	A renseigner obligatoirement par l'établissement	à faire	CB
Missions	A renseigner obligatoirement par l'établissement	à faire	M
Texte de bas de page	A renseigner obligatoirement par l'établissement	à faire	TbP
Centres financiers	A renseigner obligatoirement par l'établissement	à faire	CFI
Centres de coût	A renseigner obligatoirement par l'établissement	à faire	CC
Hiérarchie standard des centres de coûts	A renseigner obligatoirement par l'établissement	à faire	HSCC
Centres de profit	A renseigner obligatoirement par l'établissement	à faire	CP
Hiérarchie standard des centres de profits	A renseigner obligatoirement par l'établissement	à faire	HSCP
Domaines fonctionnels propres à l'établissement	A renseigner si besoin par l'établissement	à faire	DF+
Niveaux de besoin propres à l'établissement	A renseigner si besoin par l'établissement	à faire	NdB+
Comptes comptables propres à l'établissement	A renseigner si besoin par l'établissement	à faire	PCO+
Natures comptables propres à l'établissement	A renseigner si besoin par l'établissement	à faire	NC+
Natures comptables secondaires propres à l'établissement	A renseigner si besoin par l'établissement	à faire	NCS+
Périmètre financier	A vérifier par l'établissement	à faire	PF
Périmètre analytique	A vérifier par l'établissement	à faire	PA
Organisation d'achat	A vérifier par l'établissement	à faire	OA
Organisation Commerciale	A vérifier par l'établissement	à faire	OC
Agence commerciale	A vérifier par l'établissement	à faire	AC
Domaine du personnel	A vérifier par l'établissement	à faire	DP
Sous-domaine du personnel	A vérifier par l'établissement	à faire	SDP
Plan de comptes opérationnels M9	Souche Sifac - Non modifiable	NA	M9O
Plan de comptes réglementaires M9	Souche Sifac - Non modifiable	NA	M9R
Plan de comptes budgétaires M9	Souche Sifac - Non modifiable	NA	M9B
Domaines fonctionnels réglementaires	Souche Sifac - Non modifiable	NA	DF
Groupes de domaines fonctionnels réglementaires	Souche Sifac - Non modifiable	NA	GDF
Fonds réglementaires	Souche Sifac - Non modifiable	NA	F
Groupes de fonds réglementaires	Souche Sifac - Non modifiable	NA	GF
Groupes de programmes de financement réglementaires	Souche Sifac - Non modifiable	NA	GPFI
Nomenclature des achats réglementaire NACRES	Souche Sifac - Non modifiable	NA	N
Articles génériques	Souche Sifac - Non modifiable	NA	ADV
Nature comptable	Souche Sifac - Non modifiable	NA	NC
Groupes de natures comptables	Souche Sifac - Non modifiable	NA	GNC
Division souche	Souche Sifac - Non modifiable	NA	D



Le questionnaire



Nom de votre établissement :

Vague 2-A 1er choix

2ème choix

3ème choix

Vague 2-B 1er choix

2ème choix

3ème choix

Vague 2-C 1er choix

2ème choix

3ème choix





La vague 2



La liste des établissements avec leur appartenance à la vague 2 A, B ou C sera communiquée le 31 juillet selon les modalités suivantes :

1. Recueil des choix des établissements
2. Tri au sein de chaque vaguelette basé sur l'ordre de déploiement Sifac si dépassement du seuil
3. Respect du choix des établissements à hauteur des nombres affichés 35/21/20
4. Ajustement et complétude des vagues 2 A/B/C en fonction des 2^{ème} choix et en respectant l'ordre de déploiement



Date limite de réponse
fixée au 24 juillet

Précisions :

- Le choix des 2 fusions prévues au 1^{er} janvier 2017 sera respecté
- Les établissements n'ayant pas répondu au questionnaire seront positionnés directement par l'Amue en fonction des places restantes





Ordre des déploiements Sifac



Ordre de déploiement	Etablissements Vague 2 Sifac GBCP	PPU
1	Université Lille 3	503
2	Université de Rennes 1	504
3	ENS Chimie Rennes	504
4	IEP Rennes	504
5	CNAM	505
6	Université Pierre et Marie Curie (Paris 6)	506
7	Université Paris Diderot (Paris 7)	507
8	AMUE	508
9	Université de Picardie Jules Vernes	509
10	Université d'Angers	510
11	Université de Bourgogne	511
12	Université de Bretagne Occidentale	512
13	Université de Caen Basse-Normandie	513
14	ENSI Caen	513
15	CIEP	514
16	IPGP	519
17	Université du Maine (Le Mans)	520
18	Université de Lille 1	521
19	ENS Chimie Lille	521
20	IEP Lille	522
21	Université de Lille 2	522
22	Université de Limoges	523
23	Observatoire de Paris	525
24	IEP Toulouse	527
25	Université Paris-Sorbonne (Paris 4)	528
26	Université de Poitiers	529
27	Université de Reims Champagne-Ardenne	530
28	Université Rennes 2	531
29	Université de Savoie	532
30	Université du Sud Toulon-Var	534
31	Université Paul Sabatier (Toulouse 3)	535
32	Université de Tours	536
33	Université de Bretagne Sud	537
34	Université de technologie Belfort-Montbéliard	538
35	Université de Cergy-Pontoise	539

36	EHESP	541
37	EHESS	542
38	IEP Grenoble	544
39	INP Grenoble	545
40	université du Littoral Côte d'Opale	547
41	Université Jean Moulin (Lyon 3)	548
42	Université Nice Sophia Antipolis	550
43	Université Paul Valéry (Montpellier 3)	553
44	Université d'Orléans	554
45	Université Paris-Sud (Paris 11)	555
46	Université Paris Dauphine (Paris 9)	556
47	Université de Perpignan Via Domitia	557
48	Université de Toulouse 1 Capitole	558
49	Université Toulouse Le Mirail (Toulouse 2)	559
50	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	561
51	IEP Aix-Marseille	564
52	Université d'Artois	565
53	Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse	566
54	Université de Technologie de Compiègne	567
55	ENSEA	568
56	ENSIIE	569
57	Université Evry Val d'Essonne	570
58	INALCO	572
59	INP Toulouse	573
60	SUPMECA	574
61	Université Paris Descartes (Paris 5)	577
62	Université Paris XIII	580
63	COMUE Grenoble Universités	583
64	MNHN	584
65	PRES Paris Est	585
66	Université de Strasbourg	587
67	Aix-Marseille Université (AMU)	589
68	PRES HESAM	590
69	EPCS Campus Condorcet	592
70	Nouvelle Université de Montpellier (NUM)	594
71	Centrale Supélec	596
72	COMUE UNAM UEB	610
73	ENS Rennes	631
74	COMUE LNF	682
75	Fusion prévue Clermont 1 et 2 au 1er janvier 2016	
76	Fusion prévue Paris Est Créteil et Marne la vallée au 1er janvier 2016	



Merci de votre attention,
Nathalie Combes

